

### **SITOM NORD-ISERE**

Syndicat Mixte de Traitement des  
Ordures Ménagères

Avenue des Frères Lumières

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tél. : 04 37 03 23 90 / Fax : 04 37 03 23  
98

Contact : M. Jean-Luc BOURDIN,  
Directeur

### **INSTALLATION**

- Unité de Valorisation énergétique  
176 000 t/an
- 2 fours de 11 t/h
- Valorisation énergétique produite  
de 415 000 MWh en 2018  
(électricité, chauffage urbain et  
vapeur)

### **MISSIONS CONFIEES**

- Etudes préalables au  
renouvellement du contrat  
d'exploitation de l'usine de  
valorisation des déchets de  
Bourgoin-Jallieu

### **MONTANT DE LA MISSION**

- 12,5 k€



### **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

Le **SITOM Nord ISERE** est un Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères qui fédère, sur 4 Départements (Isère, Rhône, Ain et Savoie), 7 EPCI (Etablissement Publics de Coopération Intercommunale) représentant 212 Communes pour un total de 392 000 habitants.

Le **SITOM Nord Isère** gère le traitement des déchets résiduels des ménages, soit 157 000 tonnes traitées en 2018.

Dans le cadre d'un marché d'exploitation, le **SITOM Nord Isère** a décidé, en date du 4 août 2005, de confier l'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets Ménagers à Bourgoin-Jallieu à la Société RONAVAL. Ce contrat d'exploitation est entré en vigueur le 4 août 2005, pour une durée de 17,5 ans et prendra fin en avril 2023.

En préparation de cette échéance, le **SITOM NORD ISERE** a confié à SAGE Engineering la réalisation d'études préalables au renouvellement du contrat d'exploitation de l'usine de valorisation des déchets afin de définir le mode de gestion le plus approprié ainsi que le périmètre et les missions à confier au prochain exploitant.

### **NOS MISSIONS**

- Définition des modes de gestion à analyser,
- Analyse technique, économique et financière de chaque mode de gestion,
- Synthèse

*Focus : SAGE ENGINEERING a réalisé un audit technique de l'installation du SITOM Nord-Isère en 2019 et accompagne le syndicat pour la réalisation du dossier de réexamen de l'usine dans le cadre de la procédure de mise en conformité avec le BREF incinération.*